



## AMO DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET URBAIN FIVES-CAIL

Lille-Hellemmes (59)

**Maîtrise d'ouvrage :** SORELI

**Equipe :** ALTO STEP

**Date de réalisation de la prestation :** 2020 (en cours)

**Superficie :** 17 ha

Situé sur les communes de Lille et d'Hellemmes, le quartier de Fives est proche du centre-ville de Lille et de ses principaux équipements (gares, Lille Grand Palais, hôtel de Ville).

L'opération d'aménagement Fives Cail, située sur un ancien site industriel de 17 ha exploité jusqu'en 2001, a l'ambition de **construire un écoquartier métropolitain**.

Les 2 grands objectifs de l'aménagement sont :

- d'assurer le **développement du territoire par un travail de couture urbaine et de connexion avec le tissu urbain dans lequel s'inscrit le site : valoriser l'identité et le patrimoine du site, réhabiliter des éléments patrimoniaux ;**
- proposer un **programme mixte, poursuivant la mixité originelle du quartier et répondant aux besoins contemporains : développer à la fois des lieux de destination métropolitaine, des lieux résidentiels, d'activités, de production, de loisirs et de détente**

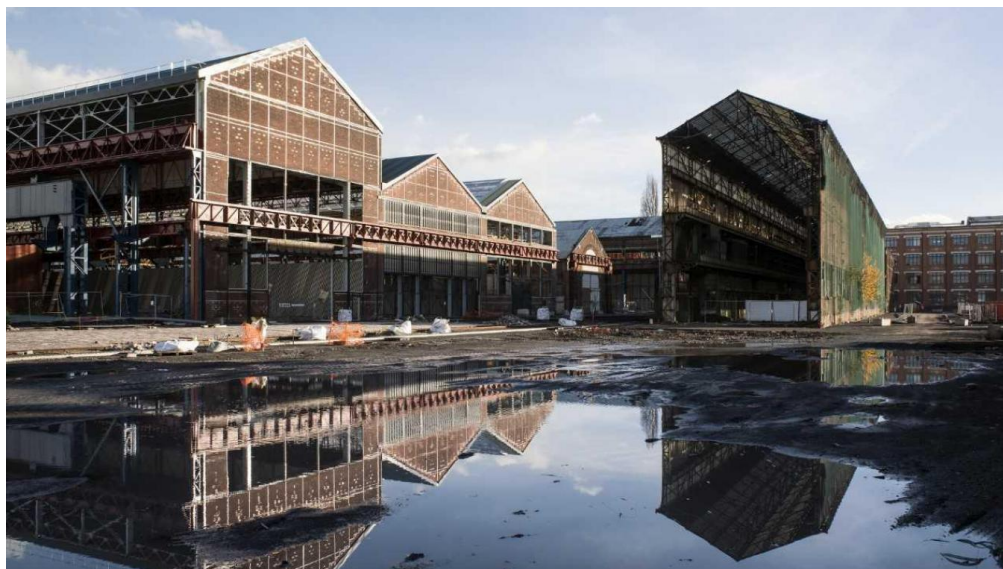
**Le projet se veut exemplaire en matière de développement durable** par une gestion alternative des eaux pluviales, l'aménagement d'un vaste parc de 3,5 ha sur le site, en favorisant les modes de transports doux et alternatifs, en mutualisant les équipements et en travaillant sur la sobriété et la performance énergétique...

L'opération est découpée en 2 phases et la transformation du site est déjà engagée, puisque la première phase est actuellement en cours de construction.

La présente mission appelle à **poursuivre la réflexion sur le développement d'un quartier équilibré, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable sur un ancien site industriel**. La présente mission d'AMO Développement Durable, a pour but **d'accompagner SORELI dans la poursuite du projet urbain et l'accompagnement de sa mise en œuvre**. Il s'agit notamment de poursuivre et consolider la démarche de développement durable sur la phase 2, dans sa traduction opérationnelle et son suivi tout au long des phases d'aménagement du site (construction et espaces extérieurs).



Photo aérienne du site Fives Cail (Source : Bocquet, mai 2019)

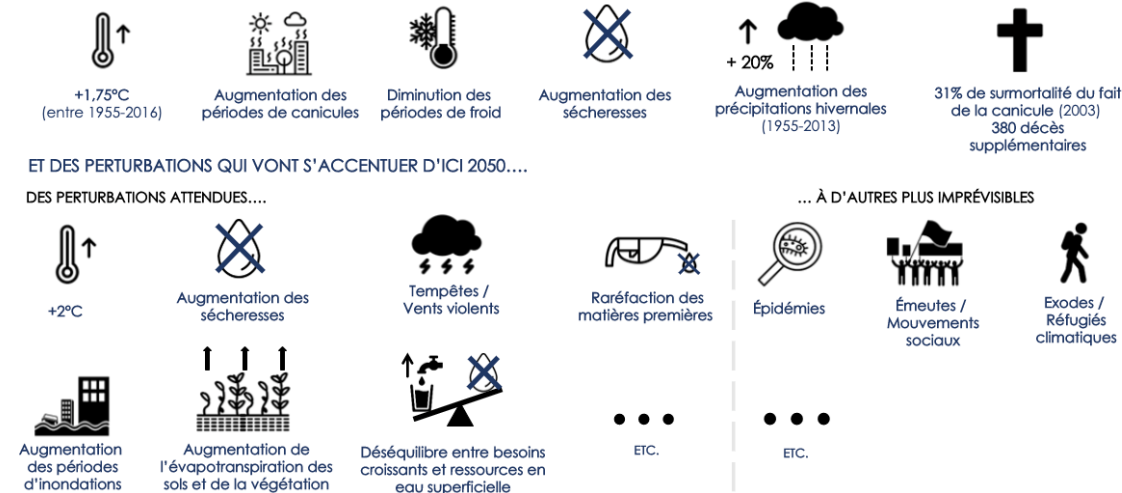


Halles présentes sur le site de Fives Cail (Source : La Voie du Nord)

**Missions d'ALTO STEP :**

- **Etat des lieux** en matière de développement durable
- Mise à jour de la **stratégie et du référentiel de développement durable**
- **Etude d'approvisionnement énergétique**
- **Evaluation de la démarche de développement durable**
- **Bilan de l'application du label écoquartier** en phase 1 du projet et **préparation à l'étape 3** de la labélisation
- Accompagnement en matière **d'appels à projets et subventions**
- **Veille informationnelle**
- **Accompagnement dans le cadre de l'actualisation du plan directeur**
- **Accompagnement dans la conception et la réalisation des projets d'aménagement des espaces publics** : analyse des projets d'espaces publics en phase étude, production des pièces à intégrer aux DCE travaux, avis technique en phase chantier
- **Accompagnement pour intégrer les prescriptions du référentiel dans les projets de construction** : rédaction d'un cahier de prescription adapté à un îlot, accompagnement à la désignation des équipes de MOE sur le volet développement durable, avis sur les projets en phase ESQ/APS/APD, avis sur les PC

**UN DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DONT ON RESSENT LES EFFETS DÉJÀ AUJOURD'HUI EN HAUTS-DE-FRANCE...**



Source : PCAET 2020-2050 MEL. Plan d'adaptation au changement climatique bassin Artois-Picardie

ALTO STEP - ETAT DES LIEUX - OCTOBRE 2020

6

**Extrait de l'état des lieux en matière de développement durable (Source : ALTO STEP)**

**DOCUMENTS ANALYSÉS**

**NORMES ET RÉFÉRENTIELS GLOBAUX DÉVELOPPEMENT DURABLE (RETRANSCRITS A L'ÉCHELLE TERRITORIALE)**

ÉCHELLE INTERNATIONALE	ÉCHELLE EUROPÉENNE	ÉCHELLE NATIONALE
<p><b>Accord de Paris COP21</b> Entré en vigueur en 2016 CCNUCC</p> <p>Limitier le réchauffement à +2°C en 2100, avec un objectif de <b>neutralité carbone pour 2050</b></p>	<p><b>Paquet Energie Climat</b> Adopté en 2018</p> <p>Objectifs à horizon 2030 de réduire les émissions de GES à -40% par rapport à 1990, porter à 27% la part d'EnR dans la consommation d'énergie de l'UE, améliorer l'<b>efficacité énergétique de 27%</b></p>	<p><b>SNBC 2020</b> Stratégie Nationale Bas Carbone, révisée tous les 5 ans</p> <p>Feuille de route nationale pour atténuer le CC dans tous les secteurs d'activité. <b>Stratégie juridiquement opposable.</b> Documents de planification/programmation (ex. PCAET) qui ont des incidences significatives sur les émissions de GES doivent être <b>compatibles</b>.</p>
<p><b>Rapport du GIEC</b> 6<sup>ème</sup> cycle d'évaluation en cours, rédigé en 2014</p> <p>Moyens à mettre en œuvre pour respecter l'objectif de la COP21</p>	<p><b>Proposition de neutralité climatique</b> Projet de la commission européenne en cours</p> <p>Proposition en cours de règlement fixant un objectif juridiquement contraignant de ramener les <b>émissions nettes de GES de l'UE à 0 d'ici 2050</b>.</p>	<p><b>Plan Biodiversité</b> Rédigé en 2018</p> <p>Réduire à zéro la perte nette de biodiversité</p>
<p><b>17 ODD</b> Objectifs de DD de l'ONU adoptés en 2015</p> <p>Les objectifs issus de l'<b>Agenda 2030 de l'ONU</b> couvrent l'intégralité des enjeux de DD dans tous les pays.</p>	<p><b>RFSC</b> Reference Framework for Sustainable Cities, 2016</p> <p>Référentiel et outil pour aider les collectivités à construire leur stratégie dans une approche durable sur la base des ODD et de la norme ISO371010</p>	
<p><b>ISO 37 101</b> Norme pour des communautés territoriales durables, 2016</p> <p>Cadre organisationnel destiné à fournir les <b>ressources nécessaires</b> au soutien du <b>management</b> des résultats de performance environnementale et économique des <b>communautés territoriales</b>.</p>	<p><b>Stratégie globale en faveur de la biodiversité</b> Adopté en 2020</p> <p>Définition d'objectifs de long terme en matière de biodiversité.</p>	



Documents cadres avec une portée réglementaire

ALTO STEP - ETAT DES LIEUX - OCTOBRE 2020

15

**Extrait de l'état des lieux en matière de développement durable, liste des documents analysés à l'échelle territoriale (Source : ALTO STEP)**